

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE CHAMBERET (contact@mairie-chamberet.fr)

MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ EAU FRANCE (shd-fran-dte.nouvelle_aquitaine@suez.com)

Délégation Départementale de la Corrèze

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : CHAMBERET ADDUCTION COMMUNALE

Prélèvement	00114804	Commune	CHAMBERET
Unité de gestion	0013 CHAMBERET ADDUCTION COMMUNALE	Prélevé le :	mercredi 08 septembre 2021 à 13h00
Installation	UDI 000745 MAZALAIGUE	par :	NADINE ANTUNES (LDA)
Point de surveillance	0000000817 MAZALAIGUE	Type visite :	D1
Localisation exact	Particulier	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	19,5 °C			
Chlore libre	0,35 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,40 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00121126 Référence laboratoire : 902-18043-32085

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJE			
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15	
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJE			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJE			
Turbidité néphélométrique	<0,30 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	6,3 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	46,4 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	0,01 mg/L		0,1	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00114804)

Examen conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) - Références de qualité des eaux fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) non satisfaites pour les paramètres pH et conductivité. La faible valeur du pH mesuré confirme la très faible minéralisation de l'eau distribuée et donc son agressivité vis à vis des métaux. La mise en place d'un traitement correctif bien dimensionné est nécessaire -

TULLE le 21 septembre 2021

Pour la Directrice de la Délégation
départementale de la Corrèze,
La Responsable du pôle santé publique
et environnementale,



Mathilde RASSELET.